
VOYAGE A VARSOVIE

Jeudi 29 mars 2012

Bulletin d'inscription Individuelle

Le présent bulletin est à compléter et retourner au plus tard le 17 février 2012 accompagné de votre règlement à :

Le Club des Clubs Immobiliers c/o K&L Gates – Edouard Vitry

116 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris

Email : edouard.vitry@klgates.com

Nom..... Prénom.....

E-mail (obligatoire)

Ecoles :

AJEDIM ASSAS	<input type="checkbox"/>	ENA IMMO	<input type="checkbox"/>	HEC IMMO	<input type="checkbox"/>	SCIENCES PO	<input type="checkbox"/>
ASSOCIATION ICH	<input type="checkbox"/>	ESC IMMO	<input type="checkbox"/>	IAE IMMOBILIER	<input type="checkbox"/>	SORBONNE IMMO	<input type="checkbox"/>
ANCIENS DE L ESPI	<input type="checkbox"/>	ESCP-EAP IMMO	<input type="checkbox"/>	ICG IMMO	<input type="checkbox"/>	X PIERRE	<input type="checkbox"/>
CENTRALE IMMO	<input type="checkbox"/>	ESG IMMO	<input type="checkbox"/>	INSEAD IMMO	<input type="checkbox"/>		
EDC IMMO	<input type="checkbox"/>	ESSEC IMMO	<input type="checkbox"/>	ISG IMMO	<input type="checkbox"/>		
EM LYON	<input type="checkbox"/>	ETP IMMOBILIER	<input type="checkbox"/>	PONTS PIERRE	<input type="checkbox"/>		

Promo : /

Société ou Organisme : Tél :

Fonction:.....

Adresse :.....

.....

La participation financière de 250 € ou de 140€ par personne est à régler par chèque libellé à l'ordre de:

Le Club des Clubs Immobiliers, voyage à Varsovie.

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 29 mars 2012** à Varsovie, avec vol AR depuis Paris, et je joins un chèque de **250 €**. **Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon chèque. Les Membres signataires des statuts sont prioritaires. Les Clubs associés (ESCP-EAP IMMO, ESSEC IMMO et X PIERRE) seront retenus dans la limite des stocks disponibles.**

Ou

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 29 mars 2012** à Varsovie, sans vol AR depuis Paris, et je joins un chèque de **140 €**. **Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon chèque. Les Membres signataires des statuts sont prioritaires. Les Clubs associés (ESCP-EAP IMMO, ESSEC IMMO et X PIERRE) seront retenus dans la limite des stocks disponibles.**

Un reçu me sera transmis. Le Club des Clubs Immobiliers étant une association, il n'est pas assujéti à la TVA. Ce chèque, société ou personnel, ne sera encaissé que si mon inscription est validée en fonction des quotas disponibles. Une fois encaissé, il ne sera pas remboursé. Si je suis empêché(e), je pourrai faire bénéficier de ma place un autre membre de mon club, une personne d'un autre club inscrit sur la liste d'attente tenue par l'Association « **Le Club des Clubs Immobiliers** », s'il y a encore des personnes inscrites sur cette liste, ou à défaut, toute autre personne de mon choix.

« J'ai bien noté que ce voyage était organisé à titre bénévole et amical par les associations d'anciens élèves, que chaque participant participait au voyage à ses risques et périls, et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable l'Association « **Le Club des Clubs Immobiliers** » de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage. »

Conformément à l'usage du club, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.

En application de l'article 37 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre réservation et sont communiquées aux destinataires la traitant. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Club des Clubs immobiliers. Vos nom et adresse ne seront pas cédés

Fait à _____ le _____